

L'INFLUENCE DE L'ORALITÉ SUR LA FORMATION DE LA NORME LINGUISTIQUE: ANALYSE DE LA PLACE DES PRONOMS ATONES DANS LA GRAMMAIRE DE LA LANGUE PORTUGAISE

Marli Quadros Leite

▶ To cite this version:

Marli Quadros Leite. L'INFLUENCE DE L'ORALITÉ SUR LA FORMATION DE LA NORME LINGUISTIQUE: ANALYSE DE LA PLACE DES PRONOMS ATONES DANS LA GRAMMAIRE DE LA LANGUE PORTUGAISE. Dossiers d'HEL, 2016, Écriture(s) et représentations du langage et des langues, 9, pp.387-403. hal-01306928

HAL Id: hal-01306928

https://hal.science/hal-01306928

Submitted on 25 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'INFLUENCE DE L'ORALITÉ SUR LA FORMATION DE LA NORME LINGUISTIQUE: ANALYSE DE LA PLACE DES PRONOMS ATONES DANS LA GRAMMAIRE DE LA LANGUE PORTUGAISE

LEITE, Marli Quadros

Université de Sao Paulo - CNPq mqleite@usp.br

RÉSUMÉ:

Cette étude poursuit l'objectif d'analyser comment l'oralité est représentée dans les textes des grammaires brésiliennes d'examiner comment elle détermine le changement de la norme linguistique. La recherche s'inscrit dans le domaine de l'histoire des idées linguistiques et elle a pour la grammatisation des clitiques pronominaux en portugais. Celle-ci a été commencée au XVIII^e par Jérôme Contador d'Argote (1721), puis a été théorisée à partir des grammaires portugaises lors des siècles suivants. Nous essaierons de montrer que les usages provenant de l'oral et cités dans le texte comme grammaticalement erronés, peuvent engendrer des exceptions et, au fil du temps, être responsables de l'évolution de la norme linguistique, recommandée comme « bon usage ». La théorisation et la normalisation de la place des pronoms dans les grammaires brésiliennes exemplifie ce processus.

MOTS-CLEFS: oralité, norme grammaticale, grammatisation, langue portugaise, grammaire brésilienne

ABSTRACT:

The aim of this paper is to analyze how orality is represented in Brazilian grammar texts and examine how it determines changes in normalization grammar. This research falls within the history of linguistic ideas and the object of study is grammatising pronominal clitics in Portuguese, which started in the XVIII century with the text of Argote (1721). The standard was formulated on such basis and along time built on Brazilian grammar, especially during the XX century. Our hypothesis is that the use arising from orality, firstly considered as incorrect, was responsible for the modification of rules that are valid for Brazilian Portuguese and professed in reference grammars.

KEYWORDS: orality, normalization grammar, Portuguese language, Brazilian grammar.

Introduction

L'une des questions les plus débattues au sujet de la norme brésilienne pour le portugais, au cours des XIX^e et XX^e siècles, a été celle de la place du pronom complément, ce thème ayant constitué, comme le dit Lobo (2002) « l'un des aspects linguistiques auxquels on se réfère le plus souvent pour diviser le portugais entre sa variante européenne et sa variante brésilienne ».

Dans la discussion des deux normes, étaient engagés d'un côté les défenseurs de la validité de la norme européenne, menés par le grammairien et lexicologue portugais Candido de Figueiredo (1937 [1909]), et de l'autre, ceux qui s'étaient affiliés à Saïd Ali (1930), grammairien et philologue brésilien. Les positions de ces spécialistes ont permis aux travaux écrits sur ce sujet de définir deux lignes d'approche du phénomène qui traitent de deux ordres distincts des facteurs : l'analyse de **facteurs morphosyntaxiques**, en prenant pour base la leçon de Figueiredo, et l'analyse des **facteurs phonologiques**, s'appuyant sur l'explication de Saïd Ali.

On peut dire qu'après la seconde moitié du XX^e siècle la discussion polémique a peu à peu perdu de sa force, jusqu'à s'apaiser après les années 1980, quoique le problème n'ait pas été effectivement résolu, car les grammairiens n'ont pas tous accepté, à la lettre, la grammatisation de la norme brésilienne. On remarque que Celso Cunha et Lindley Cintra (1985) ont grammatisé la norme brésilienne pour ce qui se réfère à la place des pronoms atones et que Evanildo Bechara (1999) considère légitime cet usage mais ne le grammatise pas. Par la suite, au début du XXI^e siècle, la grammaire de José Carlos de Azeredo (2008) traite cette question d'une façon encore plus moderne et fournit de nouveaux subsides à l'explication de l'usage et de la norme brésilienne pour la place des pronoms clitiques.

L'objet de notre étude est la normalisation ou grammatisation de la place des pronoms personnels atones dans les grammaires portugaises et brésiliennes. Étudier un objet du point de vue de l'histoire des idées, ne signifie pas seulement décrire sa matérialité et traiter de sa fonctionnalité ou de son importance socio-historique à une époque donnée. Cela signifie surtout chercher à comprendre et expliquer comment les idées qui donnent forme à cet objet s'inscrivent à l'horizon de la connaissance, chercher ce qui les a conditionnées et chercher à comprendre et expliquer leur répercussion actuelle ou passée dans leur domaine scientifique. Comme le dit Auroux (2007, p. 158), « le travail de l'historien est d'expliquer pourquoi X est construit comme il l'est, et de vérifier s'il y a (ou non) une ligne causale entre Y et B ». Enquêter sur la causalité de la connaissance, ou sur le changement théorique qui se produit au long de grandes périodes temporelles est donc le métier de l'historien des sciences.

Comme l'expliquent Colombat, Fournier et Puech (2010, p. 15), la tâche de l'historien est essentiellement d'étudier et d'expliquer la construction de la connaissance et les façons de procéder qui ont amené à sa formation. Ceci revient, disent les auteurs, à la mise en œuvre de deux projets :

- 1. la description des formes sous lesquelles les différents états de la connaissance ont été représentés ;
- 2. la description du changement théorique, c'est-à-dire du fait que l'on passe historiquement d'un état de la connaissance de l'objet à un autre, d'une représentation de la connaissance à une autre. Il est également légitime d'attendre de l'historien qu'il dépasse la simple description du changement et qu'il propose une analyse des causalités de ce changement.

Notre objectif dans ce travail, donc, est d'analyser l'importance de l'oralité pour la grammatisation de la place des pronoms dans la norme brésilienne. Pour ce faire, nous

partirons de l'examen de l'œuvre portugaise qui a grammatisé la place des pronoms, et, ensuite nous analyserons rapidement comment ce thème s'est fixé dans l'histoire de la grammaticographie, puis nous analyserons brièvement pourquoi et comment la grammaire enregistre ce fait linguistique qui individualise et distingue les deux normes de la langue portugaise.

La place des pronoms atones est, de manière inhérente, un phénomène relié à l'oralité, car les objets concernés, les pronoms clitiques, sont des produits de l'oralité, puisque ce sont des vocables atones qui, adjacents à un autre, tonique celui-ci, forment avec lui un vocable phonologique. L'écrit, alors, représente la réalité phonético-phonologique, et en en normalisant l'usage, il crée des règles de caractère morphosyntaxique. Le point de départ pour l'analyse et l'interprétation du problème est, inexorablement, l'oralité.

Notre hypothèse est, alors, que la parole spontanée des Brésiliens constituant la base de la différenciation des normes brésilienne et portugaise quant à la place des pronoms atones, et les grammairiens n'ayant pas accepté cette réalité depuis la constitution de la variante brésilienne du portugais, le problème s'est créé, et l'usage propre aux Brésiliens a été considéré comme une « erreur », « usage de personnes incultes », « langage vulgaire ». Nonobstant, ce fait a été reconnu par les grammairiens (Ali, 1930) et, peu à peu, on a commencé à voir un changement de la règle, lentement modifiée en faveur de l'usage brésilien. Ainsi l'on voit que les grammairiens constatent la variation et la rejettent, mais, par la suite, acceptent le changement normatif, en se rendant aux évidences de la réalité de la langue effectivement pratiquée au Brésil, aussi bien dans les réalisations orales de la langue qu'à l'écrit, par des usagers cultivés en diverses situations de communication.

Pour développer cette étude, nous examinerons certaines grammaires portugaises et brésiliennes. Parmi les grammaires portugaises, l'ouvrage d'Argote (1725) et parmi les œuvres brésiliennes, nous mettons en lumière la pensée de Saïd Ali (1923,1930), de Cunha et Cintra (1985), de Bechara (1999) et d'Azeredo (2008). Le choix de ce corpus se justifie par l'importance de ces œuvres sur la scène de la grammaticographie portugaise, et plus encore parce qu'il s'agit d'œuvres de référence qui ont ajouté des connaissances à la question.

Pour développer cette question, nous partirons de l'analyse de l'importance de l'oral dans la grammatisation de la langue dans les premières grammaires portugaises, particulièrement celles des XVIE et XVIIIE siècles; nous analyserons ensuite les premiers registres de la place du pronom dans deux grammaires du XVIIE siècle; finalement, nous examinerons l'importance, du fait qu'elle est enregistrée dans le texte de grammaires de référence, de l'oralité dans le changement normatif par lequel est passée la variante brésilienne du portugais.

1. L'ORALITÉ DANS LA GRAMMATISATION DU PORTUGAIS

La grammaire portugaise est née sous l'égide de l'oralité. En 1536 Fernão de Oliveira donna le jour à la *Grammaire du langage portugais*, une œuvre consacrée à des aspects phonéticophonologiques et morphologiques du portugais. Dans ce cas, en particulier à propos de la flexion et de la dérivation des mots, il avait pour point de départ pour ce qu'il prétendait fixer ou normaliser, ce qu'il apprenait de l'usage de ceux qu'il considérait « les meilleurs de la langue », ceux qui avaient le plus de savoir.

L'objectif de Fernão de Oliveira était d'enregistrer l'usage à partir de la réalisation orale de la langue, pour révéler comment parlaient les Portugais cultivés. De cette description orale du « bien parler » surgissent, nécessairement les problèmes afférant à la variation linguistique et aux facteurs qui la conditionnent. Sans que cela soit systématique, l'auteur a pris soin de

traiter les problèmes sous deux aspects : celui de la manière de parler en général, dans toutes les situations de communication, et en particulier, celui de l'usage cultivé de la langue par les Portugais.

L'auteur, suivant la leçon de Quintilien et de Varron, s'occupe de la langue effectivement pratiquée. La manière de parler décrite, par exemple, se réfère à la façon de parler des Portugais en général, pas seulement à celle des gens cultivés. La première description apparaît dans la comparaison, par contraste, avec la manière dont les autres peuples articulent leur langue, ce que l'auteur fait en observant la réalisation de phonèmes propres à certaines langues étrangères, comme celles qui ont des sons gutturaux et aspirés, inexistants en portugais ; d'autre part, l'auteur observe la vitesse, le rythme et la mélodie propres à la langue portugaise.

L'usage cultivé est recueilli auprès de locuteurs savants, en se fondant sur l'observation de l'oralité; c'est pour cette raison que l'auteur s'attarde sur la description de la phonétique et de la phonologie de la langue. La lecture de la *Grammaire de la langue portugaise* montre avec évidence que l'intention d'Oliveira n'était pas de faire une grammaire de la langue écrite, littéraire ou non, mais de la langue parlée de son temps. L'affirmation sur les objectifs (« annotations sur la manière de parler le portugais », « je noterai leur [de ceux qui savent le mieux] bon usage) et les sources (ceux qui en savent plus) ne reste pas limitées au niveau de la rhétorique de l'auteur, la description est fidèle à ce qu'il dit dans sa « lettre d'intention » qui précède l'œuvre.

Dans certains passages, Oliveira identifie la source de ses exemples et, quelquefois, il sert luimême de modèle de locuteur cultivé, comme arbitre des phénomènes commentés, évaluant et jugeant les exemples présentés. Ceci montre que, en ce qui concerne les citations et les exemples, recueillis auprès de personnes sélectionnées comme autorités du langage, l'auteur ne les considère pas comme une possibilité unique, préférable et correcte de réalisation de la forme linguistique en question. Au contraire, souvent il est en désaccord avec ses sources, utilisant parfois comme argument sa propre expérience linguistique, ou recourant à ce qu'il entend dans l'usage général. Parfois il montre que sa préférence ne doit pas être prise pour règle, si l'usage en « décide » autrement. l

Malgré l'importance qu'elle a aujourd'hui à nos yeux, la grammaire de Fernão de Oliveira n'a pas eu de répercussion dans le monde portugais avant le XIX^e siècle, lorsqu'elle fut rééditée pour la première fois en 1871. Son œuvre n'est pas citée par les grammairiens qui lui ont succédé, au XVIII^e et au XVIII^e siècle.

Nous allons examiner les *Regras da língua portuguesa, espelho da língua latina* [Règles de la langue portugaise, miroir de la langue latine], de D. Jeronimo Contador de Argote, dans sa seconde édition, de 1725 (la première est de 1721), car dans cet ouvrage l'auteur présente des observations importantes sur l'usage de la langue portugaise et, surtout parce que c'est l'ouvrage qui grammatise, pour la première fois la place des pronoms personnels atones, dans le chapitre VII, *Des mots enclitiques*.

_

¹ Cf. Leite (2007).

2. LA GRAMMATISATION DE LA PLACE DU PRONOM EN PORTUGAIS DANS LA GRAMMAIRE PORTUGAISE DU XVIII^e SIÈCLE²

Dom Jeronimo Contador de Argote, portugais de Colares, est né en 1676 et mort en 1749, à Lisbonne, au couvent des Théatins. En plus de grammairien, le Père fut historien et écrivit d'autres ouvrages. La grammaire d'Argote, eut deux éditions, la première en 1721, publiée sous le pseudonyme de Père Maldonado da Gama. La grammaire s'organise en quatre parties : la première, de onze chapitres, traite de morphologie ; la seconde, de huit chapitres, traite de la syntaxe ; la troisième, avec sept chapitres, traite de syntaxe figurée ; et la quatrième partie, ajoutée à l'édition de 1725, traite de la variation linguistique. Cette édition, la seconde, est donc différente de la première, puisqu'elle comporte en plus cette quatrième partie, de trois chapitres, le premier intitulé *Des dialectes de la langue portugaise* ; le second sur la *Construction de la langue portugaise*. Il y a encore une dernière partie, *Pratique du régime de la langue portugaise*, accompagnée de l'analyse, présentée comme un exercice, d'une lettre, inédite à cette époque, du Père Antonio Vieira.

Il s'agit de la première systématisation, quoique encore imparfaite, des dialectes portugais (continentaux, insulaires et d'outremer). Le commentaire à ce sujet est organisé à partir de la classification de trois types de dialectes: locaux, de temps; et de profession. L'auteur, en plus de traiter de variétés diatopiques et diachroniques, traite aussi, quoique superficiellement, de la variété diastratique quand il se réfère au langage populaire, à l'argot de Lisbonne et au langage des gitans. Les « dialectes de profession », comme les appelle le grammairien, se réfèrent en réalité au style (prose et vers), et non aux dialectes sociaux (comme on les appelle aujourd'hui). Avant Argote, des grammairiens et des orthographistes avaient reconnu la variation de la langue, mais aucun d'eux n'avait traité cette question aussi complètement.

La grammaire a bénéficié d'une certaine répercussion à l'époque de sa parution, mais n'a eu que deux éditions, que nous avons citées, celle de 1721 et celle de 1725. Comme argument montrant l'importance et la répercussion de l'oeuvre en son temps, rappelons qu'Antonio José dos Reis Lobato, auteur de l'*Art de la Grammaire Portugaise*, de 1770, grammairien officiel du Portugal à l'époque du roi D. José, et dont l'oeuvre a été recommandée par la réforme de Pombal, se réfère aux Règles et bien qu'il critique sérieusement certaines « erreurs » d'Argote, affirme que « bien que ce soit une des meilleures parmi celles qui ont été écrites sur les langues vulgaires, elle est limitée et contient beaucoup de règles fausses ».

Le texte des *Règles* d'Argote se présente sous la forme d'un dialogue, dans lequel « conversent » le Maître (M) et le Disciple (D), le maître jouant le rôle d'inquisiteur, pour amener le disciple à réfléchir et à trouver les réponses sur les thèmes grammaticaux à propos desquels ils s'entretiennent.

Dans l'oeuvre d'Argote, quoique la préoccupation centrale soit de préciser les règles générales et communes au latin et au portugais, Argote se réfère, dans plusieurs passages, à l'usage oral pour parler des idiotismes, aspects propres au portugais,.

La lecture du texte d'Argote révèle un auteur qui a conscience de ce que le grammairien ne possède pas le don de traiter la langue comme un tout. En même temps, on preçoit que l'auteur est conscient de ce que la grammaire est un instrument au moyen duquel sont présentés les principes généraux de la langue, et que c'est au sujet parlant que revient la tâche d'observer l'oralité pour appréhender la langue comme un tout, car ce n'est qu'à partir de l'usage que surgissent, d'une part les aspects typiques d'une langue et d'autre part, les différences par rapport au règles préconisées pour un dialecte déterminé et valables à un certain moment dans un certain espace et pour des groupes sociaux donnés.

² Quelques passages de cette section, se référant à Jeronimo Contador de Argote, sont publiés dans Leite (2011).

La troisième partie de la grammaire d'Argote est importante parce qu'y sont inclus les *idiotismes* qui constituent le chapitre V, les *figures de « diction* » [figures de mots] qui constituent le chapitre VI, et les *mots enclitiques* au chapitre VII, celui qui nous intéresse directement. C'est peut-être la première fois que ces derniers sont étudiés systématiquement dans la grammaire portugaise, comme nous le verrons tout à l'heure.

Dans le chapitre cinq on perçoit que l'auteur considère comme « différents » tous les phénomènes pour lesquels les règles du portugais divergent de celles du latin. A À la question du maître sur ce qu'est l'idiotisme, le disciple répond :

M. Et dans ce chapitre, qu'entendez-vous par le mot Idiotisme?

D. J'entends tous les modes, et façons de parler la langue portugaise, qui n'ont pas d'affinité ou de ressemblance avec la Grammaire Latine, même si ces façons de parler la langue portugaise se trouvent dans la Grammaire d'autres langues vulgaires, telles que le Castillan, l'Italien, etc. (Argote, 1725, p. 258)

C'est donc par la description des idiotismes que l'on connaît des phénomènes typiques de la langue orale portugaise. Ce chapitre montre clairement que l'un des centres de préoccupation du grammairien est la variation de la langue portugaise par rapport au latin, et que l'explication des phénomènes typiquement portugais échappe à son intérêt, puisque ce qu'il cherche, ce sont les règles qui confirment celles du latin.

Le chapitre VII *Des mots Enclitiques*, est important pour l'historiographie grammaticale, car il s'agit de la première systématisation, pour le portugais, du phénomène de l'enclise, et parce qu'il consigne le fait que la position de la particule enclitique, pour le portugais européen, est variable jusqu'à cette période du XVIII^e siècle.

Après l'explication sur le concept de « Diction enclitique », le Maître demande, et le disciple répond :

- M. Et qu'est-ce que le ton?
- D. C'est une certaine manière, ou diversité de son, avec laquelle nous prononçons le même mot ou particule.
- M. Citez un exemple.
- D. *Dizme* (me dit). Dans ce mot la particule *Me* se prononce d'une certaine façon, différente de la manière de prononcer quand nous plaçons la particule *Me* avant le verbe Diz, et que nous prononçons *Me diz.*(passages signalés par nous) (Argote, 1725, p. 287)

Ce qui est important également, c'est qu'à partir de la première description de l'enclise en portugais, l'auteur reconnaît le problème comme un fait phonétique et, inévitablement le grammairien lie le concept d'enclise à celui de la place du pronom. Le chapitre a pour titre *Des mots enclitiques*, et il y traite des pronoms sans leur donner de sous-classification. Argote se réfère toujours aux clitiques comme enclitiques, d'où l'on conclut qu'il s'agit là de la position normale du portugais à partir de cette époque. En outre, les pronoms atones formés par une consonne + une voyelle sont considérés comme des pronoms typiquement enclitiques, la séquence de pronoms formés d'une seule voyelle sont classés comme relatifs et il dit qu'ils paraissent enclitiques lorsqu'ils se joignent aux autres, formés par c + v. Les extraits retranscrits ci-dessous rendront plus claire la position d'Argote.

- M. Et quelles sont les particules ou mots enclitiques dans la langue portugaise?
- D. Ce sont les suivantes : Me, Te, Se, Lhe, Nós, Vós, Lhes, et à mon avis, les relatifs O, A, OS, AS.
- M. Et quelles sont les règles des enclitiques ?
- D. Ce sont les suivantes. Chaque fois que ces particules ou pronoms Me, Te, Se, Lhe, Nós, Vós, Lhes sont placés immédiatement après le verbe, ils deviennent enclitiques. C'està-dire qu'ils changent de ton. (Argote 1725, p. 288)

Ce passage ne laisse aucun doute sur le fait que pour l'auteur le concept d'enclise est défini par la position de la particule après le verbe, mais que ceci provient du changement du ton du fort au faible, de la particule que l'on place après le verbe, et que c'est par cet affaiblissement du ton qu'elle devient enclitique. Le phénomène est phonétique et a des conséquences syntaxiques, et non le contraire.

Il est important de souligner, en outre, qu'il s'agit du texte fondateur de la grammatisation de la place des pronoms dans la langue portugaise et que l'auteur s'est intéressé essentiellement à la réalisation orale de la langue. Cette règle de base, développée au cours du temps par la description des constituants immédiats formant la structure verbale dans laquelle elle se réalise, a peu à peu rendu artificielle l'explication, jusqu'à la porter à l'extrême, au point que les locuteurs ont le sentiment d'avoir perdu aussi bien la maîtrise de la situation linguistique dans laquelle ils devraient utiliser l'enclise ou la proclise, aussi bien que la liberté d'utiliser l'une ou l'autre à laquelle Argote se réfère dans ce passage « Ordinairement, on peut les mettre avant ou après [le verbe] ».

Pour parler de la possibilité que le pronom apparaisse avant la forme verbale, Argote n'emploie pas le terme de proclise, mais ce concept existe dans son œuvre et surgit quand il traite des cas où les pronoms sont placés avant le verbe. L'explication en est la suivante.

- M. Et quand ces particules, ou pronoms sont placés avant le verbe, sont-elles enclitiques?
- D. Non.
- M. Citez un exemple.
- D. *Pedro me he suspeyto* (Pierre m'est suspect), Où la particule *Me* n'est pas enclitique parce qu'elle est avant le verbe.
- M. Et ces pronoms ou particules peuvent-ils se mettre avant ou après le verbe?
- D. Communément, on peut les mettre avant ou après.
- M. Donnez un exemple.
- **D**. Tu dàslhe o pão (toi donnne-lui le pain) ou Tu lhe dàs o pão (Tu lui donnes le pain), où la particule *lhe* est après le verbe dans une phrase et avant le verbe dans l'autre.
- **M**. Et quand les relatifs o, a, os, as sont-ils enclitiques?
- **D**. Quand ils se joignent aux pronoms *Me*, *Te*, etc. qui viennent juste après le verbe.
- **M**. Donnez un exemple.
- **D**. Deylhos (je les lui ai donnés) où le relatif os est enclitique, parce qu'il s'unit au pronom *lhe* qui vient après le verbe *Dey*. (Argote, 1725, p. 289)

Pour renforcer l'idée que la place du pronom en portugais européen au XVIII^e siècle n'obéissait pas aux restrictions entrées en vigueur par la suite, citons deux autres grammaires:

premièrement la grammaire officielle, recommandée par un édit de Pombal, *l'Art de la Grammaire de la Langue Portugaise*, d'Antonio José dos Reis Lobato, publiée en 1770 ; et deuxièmement, la grammaire de Pedro José da Fonseca, *Rudiments de la Grammaire Portugaise*, *Commodes pour l'instruction de la Jeunesse*, et confirmés par des exemples sélectionnés de bons Auteurs, de 1799, parce que c'est l'une des premières grammaires portugaises construites avec des exemples littéraires.³

Plus tard, du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, la question a été principalement traitée dans la perspective de la syntaxe, ce qui a empêché de nombreux grammairiens de traiter ce thème de façon adaptée. Les normes ont été élaborées par des grammairiens et des philologues portugais, parmi lesquels nous distinguerons Candido de Figueiredo, auteur de travaux spécifiques sur la place du pronom. Ces normes devaient obligatoirement être valables pour les deux variantes du portugais. Une telle obligation, jointe à l'imperfection supposée de la langue parlée au Brésil, conduisit à une dissension présente encore aujourd'hui au sein de certaines discussions linguistiques, bien que ce thème soit dépassé, car l'identité linguistique brésilienne est maintenant fixée. Mais au cours du temps, on a assisté à de nombreuses polémiques sur « la question de la norme » du portugais parlé au Brésil.

À l'argument linguistique s'est ajouté un argument politique, car le Brésil, alors déjà politiquement indépendant du Portugal, montrait, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, qu'il ne supportait plus la dépendance culturelle représentée particulièrement par la dépendance linguistique. Le thème qui a impulsé le débat sur la différence linguistique entre les deux peuples, a porté surtout sur la place attribuée aux pronoms atones. Sur cette base, certains ont défendu l'idée qu'au Brésil on parlait une langue différente de celle du Portugal, et qu'on devrait l'appeler langue brésilienne.

3. ASPECTS DE LA DIFFÉRENCE DE LA PLACE DU PRONOM DANS LE PORTUGAIS DU BRÉSIL⁴

La différence entre les variantes portugaise et brésilienne du portugais s'appuie sur divers arguments grammaticaux, dont le plus important, sur le plan historique, est celui de la place du pronom, à cause des discussions mêmes provoquées par cette question. Il y a eu, tout au long du XIX^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e siècle, de nombreuses explications données à ce phénomène de réalisation différente de la position des pronoms clitiques par rapport au verbe (enclitique, proclitique ou méso clitique).

Ce thème a constitué l'élément principal en faveur de l'affirmation de l'identité brésilienne en opposition au Portugal. Premièrement par la position de José de Alencar 1870), écrivain qui défendit l'idée de la « langue brésilienne », suivi de beaucoup d'autres, pour le défendre ou l'attaquer, puis par Mario de Andrade qui, comme José de Alencar, défendait l'indépendance linguistico-culturelle du Brésil.

Bien d'autres modernistes l'ont appuyé, comme Oswald de Andrade. Ces explications, comme nous l'avons dit, se sont historiquement appuyées sur des arguments morphosyntaxiques et phonético-phonologiques. Il est important de noter, néanmoins, que les arguments morphosyntaxiques sont apparus les premiers dans la comparaison entre les deux variétés de langue.

Ces arguments, cités par les grammairiens ainsi que par tous ceux qui se sont engagés dans cette « question de la norme » pratiquée au Brésil, ont été renforcés en 1909, par un portugais, le professeur Candido de Figueiredo, de l'Académie des Sciences de Lisbonne, dans le livre

³ Il y a une grammaire, également de 1799, de Pedro José de Figueiredo, qui apporte des exemples littéraires.

⁴ Des extraits concernant cette question, qui se réfèrent à Cunha, Celso et Cintra, Lindley (1985) et à Bechara (1999) ont été publiés dans Leite (2006).

intitulé *Le problème de la place des pronoms*. Cette œuvre résulte de la répercussion de ses livres antérieurs *Leçons*, *pratiques* et *Ce que l'on ne doit pas dire*, dans lesquels il présente des règles pour placer les pronoms. Ce qui provoqua des réactions, en particulier de la part d'un professeur du Para, Paulo de Brito, qui publia dans le journal *Province du Para* plusieurs articles dans lesquels il dit de Figueiredo qu'« il combat la doctrine à laquelle je souscris, et insinue des processus, à mon avis inacceptables. » (1937, p. 20)

La thèse de Figueiredo (op. cit. p. 129), dénommée par Monteiro (1981) « théorie de l'attraction lexicale », a un fondement morphosyntaxique.

L'œuvre est précédée, à la manière d'une préface, d'un jugement critique écrit par le phonéticien portugais Gonçalves Viana, sur le livre de Figueiredo dans lequel il résume ainsi la question :

Il s'agit de savoir si la place qu'ils donnent là-bas aux pronoms personnels par rapport aux verbes auxquels ils appartiennent est légitime et conforme à la langue portugaise, et c'est un litige qui dure depuis déjà depuis un demi-siècle. Voici les trois cas les plus courants qui concernent cette question, dans la façon de parler brésilienne.

- 1° Déplacement du pronom sujet d'une phrase interrogative : Quando ele veio ? au lieu de Quando veio ele ?
- 2° Antéposition du pronom régime dans des phrases énonciatives : Me diga, me diz, au lieu de Diga-me, diz-me.
- 3° Postposition du pronom régime dans une proposition relative : O homem que viu-me, au lieu de O homem que me viu. (Apud Figueiredo, 1909, préface)

Les trois cas rapportés par Gonçalves Viana, comme il l'affirme lui-même, résument le contenu du livre de Figueiredo (408 pages), écrit pour réfuter les arguments de son opposant, et par conséquent, critiquer la manière brésilienne de placer les pronoms. Le livre comporte deux parties : dans la première, il y a une discussion théorique sur la question, et dans la deuxième, la présentation d'exemples pour chaque règle. Ces derniers proviennent de textes littéraires, d'auteurs en majorité Portugais (Vieira, Herculano, Bernardim, Camilo, F. Manoel, Castilho, M. Bernardes, Garret, etc.), mais aussi de quelques Brésiliens (Machado de Assis, José de Alencar, Rui Barbosa, João Ribeiro, etc.) qui, sans doute, obéissaient aussi à la norme portugaise dans les extraits sélectionnés.

Voyons maintenant comment le professeur Saïd Ali (1930 [1908]) explique la question de la place des pronoms. Dans l'œuvre citée, de 1923, l'auteur consacre deux chapitres à l'étude de cette question, l'un portant sur la place du pronom avec des verbes à l'infinitif, et l'autre, avec les verbes finis. Ali déclare qu'il est partisan de la théorie de l'attraction, mais différemment de Figueiredo, à partir d'arguments phonético phonologiques. L'étude réalisée par l'auteur a pour objet la place des pronoms telle qu'elle est pratiquée au Portugal, mais il fait remarquer que l'explication du problème par la réalisation phonético-phonologique pourrait être étendue au cas brésilien. A la fin de l'étude portant sur « La place des pronoms personnels régis par des formes verbales finies », il consacre pourtant quelques pages à la place des pronoms compléments au Brésil et affirme que la différence de cette place est un fait. Dans sa *Grammaire secondaire de la langue portugaise* (s/d, p. 279) il dit :

La prononciation brésilienne diffère de la prononciation lusitaine ; il en résulte que la place du pronom dans notre parler spontané ne coïncide pas parfaitement avec celle de la langue parlée au Portugal.

Tout de suite après, l'auteur affirme qu'une partie des règles qu'il expose « sont applicables aussi à l'idiome du Brésil » mais que ces règles découlent de l'observation de l'usage littéraire lusitain.

L'affirmation de Saïd Ali qu'il est significatif de faire la différence entre les deux variantes linguistiques, parce que la prononciation brésilienne est différente de la prononciation lusitaine, a été fondamentale de sorte que, peu à peu, les grammairiens ont assimilé cette leçon et ont modifié la norme grammaticale, d'abord en la simplifiant, jusqu'à parvenir à la grammatisation de la règle relative à la pratique linguistique des usagers cultivés du Brésil, comme le font Cunha et Cintra (1985) quand ils ajoutent un sous chapitre au chapitre 11 pour exposer des règles concernant la place des pronoms au Brésil.

La Nouvelle grammaire du portugais contemporain a été écrite en collaboration par un Brésilien, Celso Cunha, Professeur à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro, et un Portugais, Luis Filipe Lindley Cintra, Professeur à l'Université de Lisbonne. C'est, nous le pensons, une oeuvre fondamentale dans le cadre des instruments linguistiques du portugais, par son propos novateur et audacieux. Audacieux, parce que c'est une grammaire qui s'adapte au cadre de la linguistique contrastive, ou tout au moins cherche un code contrastif de la lusophonie. Novateur parce que, pour la première fois, sont confrontées, dans l'espace d'une grammaire normative, les normes brésiliennes, portugaises et africaines de la langue.

Dans le cas de la *Nouvelle grammaire*, il n'est pas pertinent de dire que les auteurs entendent la langue comme une entité monolithique, ce qui est généralement le cas des autres grammairiens. D'abord, le fait même de considérer la diversité des variantes annule cette hypothèse; ensuite, dans le corps de la grammaire, comme nous nous efforcerons de le montrer, il y a, concernant la variante brésilienne, des considérations sur des possibilités linguistiques non prévues dans la tradition grammaticale. Dans ces cas-là, il n'y a pas toujours de restrictions quant à la correction sur la norme.

Nous travaillons ici, exactement là où se dessine, dans la tradition, une ouverture à oralité, afin de montrer comment la grammatisation de la variante brésilienne a lieu dans le corps du texte grammatical. Comme ce sujet est très vaste, nous n'examinerons que le chapitre traitant des pronoms.

Le plus important dans ce chapitre est le fait que les auteurs consacrent une sous-section entière, avec le même status que les autres, à la place des pronoms atones au Brésil. D'après ce qu'on peut comprendre, la façon brésilienne de placer les pronoms est elle aussi réglementée par la grammaire. Voyons quelques extraits du texte.

LA PLACE DES PRONOMS ATONES AU BRÉSIL

La place des pronoms atones au Brésil, principalement dans la conversation normale, diffère de celle en usage actuellement au Portugal, et présente, dans certains cas, une similarité dans la langue médiévale et classique.

On peut considérer comme caractéristique du portugais du Brésil, et aussi du portugais des Républiques africaines :

- a) la possibilité de faire commencer la phrase par l'un de ces pronoms, en particulier avec la forme me(...).
- b) la préférence pour le proclitique dans les propositions indépendantes, principales et coordonnées, commençant par un mot qui exige ou conseille ce placement (...).

c) la proclise avec le verbe principal dans les locutions verbales (...).

Pour justifier cette dernière façon de placer le pronom, Martins de Aguiar écrit :

'Dans une phrase comme *ele vem-me ver* générale au Portugal, littéraire au Brésil, le facteur logique a déplacé le pronom *me* du verbe *vem* (vient), pour l'adjoindre au verbe ver (voir), parce qu'il est déterminant, objet direct du second verbe, et non du premier. C'est-à-dire que la langue parlée au Brésil a cessé de dire *vem-me ver* (facteur historique, qui est une simple continuation du schéma général portugais) pour dire *vem me-ver*, qui suit aussi la langue, en liant le pronom au verbe qui le gouverne (facteur logique). Cette place du pronom s'est stabilisée de telle manière, que l'on dit peu *vem ver-me*, et a entraîné des conséquences imprévues (...). (Apud Cunha et Cintra, 1985, p. 307)

Le texte n'apporte aucune restriction aux règles qui déterminent la place des pronoms au Brésil, ce qui signifie que ce phénomène provenant de l'oralité dans la variante brésilienne est « grammatisé ». La phrase des auteurs, « principalement dans la conversation normale », ouvre la voie aux sous-entendus, parce que nous en inférons que dans d'autres registres que celui de la conversation courante, ces règles ne sont pas admises. Et comme c'est logique, ce qui est permis dans le sous-entendu opère dans le champ de ce qui est hiérarchiquement supérieur à ce qui est cité, c'est-à-dire dans des registres supérieurs à celui de la conversation courante. La réalité, toutefois, ne laisse pas de doute : ce thème est loin de réunir un consensus sur l'usage. Dans le langage standard non littéraire tout au moins – par exemple, journalistique, scientifique, académique, administratif etc., la règle de la proclise absolue n'a pas encore été définitivement acceptée. Les autres règles sont pleinement en vigueur et si elles ne sont pas suivies, ce qui se produit dans des cas de plus en plus rares, c'est par choix conscient de l'écrivain.

De toutes façons, c'est un fait que les auteurs n'ont pas hésité devant cette question, et n'ont pas laissé la décision à d'autres personnes, ni aux grammairiens, ni aux locuteurs de la langue, et bien qu'ils continuent de s'appuyer sur le discours de Martinz de Aguiar, cela ne signifie pas qu'ils se sont limités aux règles données par cet auteur, car Cunha et Cintra ont rédigé leurs propres règles sur ce problème (a, b et c).

L'enquête a montré que la grammaire normative va même jusqu'à prendre en compte quelques traits d'oralité de la variance brésilienne. Le point fort de la Nouvelle grammaire est le contraste du portugais européen avec le portugais du Brésil.⁵

La question de la place des pronoms au Brésil, depuis la période de constitution de la pensée critique, est controversée. Peut-être parce que la question grammaticale est celle qui présente le plus de relief et de visibilité, elle a pris des aspects politiques, elle a été un symbole de nationalisme, et elle est devenue fondamentale pour la construction de l'identité de la langue pratiquée au Brésil. Du point de vue de la linguistique, c'est un problème comme n'importe quel autre et c'est ainsi qu'il doit être analysé. À l'heure actuelle, il y a une variation dans l'usage concernant la proclise absolue selon la modalité, et, dans certains cas selon le registre. Nous pensons que pour parvenir à une meilleure appréhension de ce thème, il serait indispensable de mener une étude qui porterait sur les langages technique, scientifique, académique et journalistique les plus récents, pour vérifier l'usage de la proclise absolue à l'écrit

Bechara lui aussi (1999), dans sa 37^e édition de sa *Moderne Grammaire Portugaise*, traite du problème de la place des pronoms, mais il n'a pas fait avancer la question comme Cunha et Cintra, car il a répété la même opinion qu'il avait exposée dans la première version de son

⁵ Le portugais africain n'apparaissant que de façon marginale. L'exemplification n'établit pas non plus de parité entre les trois variantes, au préjudice de la variante africaine.

texte (1961). Cet auteur, marchant dans les pas de Saïd Ali, explique la question de la place des pronoms atones, en explicitant certains points relatifs à la norme brésilienne, mais ne dépasse cette limite, bien qu'il reconnaisse que le parler brésilien n'est pas inférieur au portugais à cause de la place des pronoms. En réalité, il laisse paraître dans son texte que le problème est « résolu » par la voie de la phonétique syntaxique, mais ne se libère pas de la restriction décalquée de la norme européenne traditionnelle sur la manière brésilienne de disposer les pronoms avant ou après le verbe. Ainsi, dit Bechara (1999, p. 588-589) :

La grammaire fondée sur la tradition littéraire, ne se dispose pas à faire des concessions à certaines tendances de la langue parlée par des brésiliens cultivés, et ne tient pas compte des possibilités stylistiques offertes aux écrivains par la place des pronoms atones. Nous ne donnerons ici que les normes qui, sans exagération, sont observées dans le langage écrit et parlé des personnes cultivées. Si l'on n'enfreint pas les critères exposés, le problème est une question de choix personnel, en respectant les exigences de l'euphonie. Il est urgent de s'éloigner de l'idée que la façon brésilienne de placer les pronoms est inférieure à ce que les portugais pratiquent, parce que « la prononciation brésilienne se différencie de la prononciation lusitaine ; d'où il résulte que la place du pronom dans notre parler spontané ne coïncide pas parfaitement avec le parler des Portugais (SA. 2,279).

La première règle qu'il présente, dans les limites de ce qui lui a semblé raisonnable, de ce qu'il a jugé « sans exagération », lorsqu'il dialogue avec des grammairiens anciens qui ont déjà rédigé des livres entiers sur le sujet, c'est : « On ne commence pas une période par un pronom atone ». D'autres règles sont présentées par Bechara (1999, 588-591), de façon claire et simplifiée, mais encore avec des réserves quant à l'usage brésilien. La position du grammairien devant cette question est délicate, car, comme on peut l'inférer de l'analyse de l'ensemble de ses observations, son côté « grammairien linguiste » indique une position plus libre par rapport à l'utilisation brésilienne, ou de considération envers l'usage brésilien, tandis que son côté « grammairien grammairien » lui fait réfréner l'impulsion d'accepter l'usage brésilien, plus calqué sur la réalisation des genres discursifs oraux. La conséquence de cette attitude est l'absence de grammatisation de la norme brésilienne. C'est pourquoi, à chaque pas, Bechara appose des observations restrictives à l'usage brésilien, comme celle qui suit la première, « on ne commence pas une période par un pronom atone » alors que sa première observation est

quoique non victorieuse dans la langue exemplaire, principalement dans sa modalité écrite, ce principe [on ne commence pas une période par un pronom atone], dans notre parler spontané, n'est pas respecté, et, comme dit Sousa da Silveira, dans quelques exemples littéraires, la proclise communique à l'expression littéraire une suavité et une beauté charmantes. [SS.1, §523, a, obs.]. (Bechara, 1999, p.588)

De même, quand il expose la règle sur la place du pronom par rapport à une locution verbale formée d'un verbe auxiliaire suivi d'un infinitif, alors que la règle exige une des trois possibilités : 1. proclitique à l'auxiliaire ; 2. enclitique à l'auxiliaire (lié par un trait d'union) ; 3. enclitique au verbe principal (lié par un trait d'union). Le trait d'union indique qu'oralement la forme clitique se réalise avec la forme à laquelle elle se lie (verbe principal ou auxiliaire). Dans la réalisation orale du portugais brésilien aucune de ces trois possibilités, normales dans la variété portugaise écrite et parlée, n'est possible. Bechara (1999, p. 590) dans les observations qu'il fait sur ces règles, dit :

Observations:

1.a) Ce qui est le plus souvent employé par les brésiliens, dans le langage écrit ou parlé, c'est le pronom atone proclitique au verbe principal, sans trait d'union.

Eu quero lhe falar.

Eu estou lhe falando.

La Grammaire classique, de façon un peu exagérée, n'a pas encore accepté cette manière de placer le pronom atone, sauf si l'infinitif est précédé d'une préposition :

Começou a lhe falar, ou a falar-lhe. (Bechara, 1999, p. 590)

Il est important toutefois de dire que Bechara se montre sensible au problème de la norme brésilienne, ce qui devient évident, par exemple, dans la restriction faite à l'exagération de la Grammaire classique refusant d'accepter la norme brésilienne. Ceci est évident dans l'« Explication de la place des pronoms au Brésil », faite pour clore le sous-paragraphe dans lequel il présente les « critères pour la place à attribuer aux pronoms personnels atones et au démonstratif o », quand il affirme :« Dans les principes commentés précédemment nous avons vu certaines tendances brésiliennes, que la Grammaire n'accueille pas toujours comme dignes d'être imitées, attachée comme elle l'est à un critère d'autorité que la linguistique moderne demande à revoir. » (Bechara, 1999, p. 591)

Ce n'est pas pour une autre raison que, comme il l'avait fait dans la première édition de sa grammaire, il présente la lecon de Martins de Aguiar pour conclure : « C'est pour les mêmes raisons très variées qu'au Brésil dans le langage de la conversation, le pronom atone peut occuper la place initiale de la période. » (ibidem) On perçoit, toutefois, une certaine indécision du grammairien au sujet de la grammatisation des règles valables pour la place des pronoms selon la norme brésilienne, ce que prouve la stratégie discursive récurrente, l'embrayage, c'est-à-dire le recours constant à l'autorité d'une troisième voie, soit « la Grammaire », soit la « Grammaire classique », comme on le voit dans les extraits transcrits ci-dessus, et bien d'autres présents dans d'autres parties du texte. En somme Bechara voit clairement la question de la norme relative de la place des pronoms atones dans la variété brésilienne de la langue et l'explique avec précision, selon des critères morphosyntaxiques et phonético phonologiques, mais n'autonomise pas cette norme dans sa grammaire, ne la grammatise pas. La plus nouvelle grammaire brésilienne de référence, Gramática Houais de lingua portuguesa, (2008), dont l'auteur est le professeur José Carlos de Azeredo⁶, n'assume pas seulement la norme brésilienne, fondée sur l'oralité et qui se répand à l'écrit dans de nombreux genres discursifs, mais elle offre aussi de nouveaux critères pour l'étude et l'explication de celle-ci.

Aux critères déjà cités, morphosyntaxique, et phonético-phonologique, ce dernier sous une autre dénomination, Azeredo en ajoute un troisième et compose une base tripartite pour l'analyse de la question;

La place des pronoms atones (ou synclise pronominale) est conditionnée par des facteurs de trois ordres : syntaxique, prosodique et socio communicatif.

Du point de vue prosodique, il faut considérer deux variables :

a) le modèle qui détermine la distribution des accents d'intensité ; et

⁶ Azeredo est professeur à l'UERJ (Université de l'Etat de Rio de Janeiro).

b) de quelle façon les vocables atones se subordonnent à ceux qui contiennent une syllabe tonique pour la formation des **vocables phonologiques**. (souligné par l'auteur) (Azeredo, 2008, p. 258).

Azeredo commente les critères socio-communicatifs et prosodiques⁷. Du premier, qui représente spécifiquement sa contribution à l'analyse de la question, il dit qu'il faut considérer, lorsqu'on interprète la place des pronoms, aussi bien les facteurs discursifs que la variante linguistique. Bien que l'auteur ne s'étende pas systématiquement en considérations sur ces deux conditions, on peut extraire ceci de son texte :

Pronoms considérés et leurs fonctions respectives :

- **a.** o, a. os, as apparaissent avec les verbes transitifs directs;
- **b**. *me*, *te*, *se*, *vos* remplissent les fonctions accusative ou dative (cette dernière dans l'expression de rôles sémantiques de destinataire et objet de l'expérience);
- c. *lhe, lhes* ont une fonction dative dans la façon d'écrire conventionnelle, soit pour se référer à la personne à qui l'on parle (interlocuteur) qu'à celle de qui l'on parle (un tiers) ; fonction dative et accusative dans la façon non conventionnelle. (Azeredo, p.259)

Sur le point **c**, l'auteur défend l'idée que l'usage du *lhe* aussi comme accusatif a une explication analogique, car elle forme un ensemble harmonieux et symétrique avec les autres formes *me*, *te*, *se*, qui fonctionnent aussi bien comme accusatif que comme datif. A ce sujet, il commente en bas de page⁸, qu'Anténor Nascentes (s.d.) avait déjà donné cette explication quand il avait commenté la question du *lheismo* brésilien, en faisant une analogie avec celle du *leisme* espagnol, qui est, comme il l'explique par la citation du Dictionnaire de la Royale Académie, « l'emploi de la forme **le** du pronom de la troisième personne, comme unique à l'accusatif masculin singulier ». Auparavant, en espagnol ainsi qu'en portugais, la forme *le* devait être employée seulement avec des verbes intransitifs, mais son emploi comme accusatif s'est imposé, donnant une impulsion à sa grammatisation; au Brésil, par contre, ce que Nascentes affirmait au début du XX^e siècle est encore valable :

En portugais du Brésil l'apparition de *lhe* (l'équivalent portugais de *le*) comme objet direct, est condamnée de façon unanime par les grammairiens. Jusqu'à ce jour nos grammairiens ont refusé d'admettre ce fait de langue. Pour qui connaît la mentalité rétrograde et ultra conservatrice des grammairiens, cette attitude n'étonne pas. (Nascentes, sd., p. 1)

On peut encore affirmer que, dans la variété brésilienne, la forme *lhe* fonctionne comme clitique accusatif dans des phrases comme *Vou lhe chamar/Vou chamar você*, en référence à l'interlocuteur, ou *Vou chamar ela*, pour *Vou chamá-la*, dans les genres discursifs oraux en général et dans ceux de la modalité écrite non formelle, pratiqués par des personnes scolarisées et d'un bon niveau culturel⁹. Dans la pratique des personnes scolarisées, dans les registres informels, il est possible de dire que le *lhe* n'existe plus, ayant été substitué presque complètement par les pronoms personnels directs (*ele, ela, eles, elas*). Ainsi les phrases valables pour la norme portugaise, comme *vou chamar-lhe/vou lhe chamar*, sont généralement réalisées, au Brésil, par des personnes cultivées, sans l'emploi du *lhe*, qui est

⁷ Le critère syntaxique est inhérent à la question, puisque toute la discussion sur la place des éléments dans la période ou phrase implique les concepts syntaxiques de position, de relation et de distribution.

⁸ Note 48, p. 258.

⁹ Même les personnes cultivées tendent à remplacer *lhe* par des structures prépositionnelles, comme dit Nascentes (op. cit.) : « Dans le langage courant l'emploi de **lhe** au datif s'est atténué, et la tendance est d'utiliser de préférence les expressions **a êle**, **para êle**, **a você**, **para você**. »

remplacé par le pronom *te*, comme dans *vou te chamar*, quand elles se réfèrent à l'interlocuteur et par le pronom objet direct *ele(s)/ela(s)*, comme dans *vou chamar ela*, en se référant à la troisième personne, celle de qui l'on parle.

Pour traiter ce thème sur le plan socio-communicatif, Azeredo se réfère aux genres discursifs suivants : celui de l'oralité – conversation, conventionnelle ou non conventionnelle (« décontractée ») ; celui de l'écrit – journalistique¹⁰. La référence aux registres cultivé et informel (décontracté) est relative, dans les deux cas, à la pratique de personnes scolarisées. Le facteur prosodique est utilisé par l'auteur, non pas pour expliquer ou discuter la place

Le facteur prosodique est utilisé par l'auteur, non pas pour expliquer ou discuter la place brésilienne des pronoms, mais pour la confirmer, dans une attitude claire de reconnaissance de la grammatisation de la norme :

Le facteur prosodique est sûrement le plus complexe. Remarquons tout d'abord que la proclise du pronom est la position du pronom la plus favorisée par le rythme de la phrase dans le portugais du Brésil, où la rareté des formes o/a/os/as — mais celle des formes lo/la/los/las — est responsable d'une situation particulière : les pronoms atones les plus communs sont commencés par une consonne- me, te, lhe, se (reflexif). La position proclitique dans laquelle ils sont généralement placés favorise le relief phonétique de ces pronoms et les rend semi toniques. Dans les phrases en langage familier me larga, me lar

Ensuite, l'auteur présente les règles en vigueur pour la place des pronoms dans la variante brésilienne. Il part de l'analyse de deux types de pronoms, qu'il divise en règles spécifiques pour chacun d'eux. Ces deux types sont :

- 1. Les pronoms reliés à une forme simple du verbe (divisé en six règles);
- 2. Les pronoms atones reliés à des séquences du verbe fini + infinitif, gérondif ou participe (divisé en quatre règles). (ibidem)

L'étude du type 1 part de la prémisse que la position normale du pronom atone dans la variété brésilienne est la proclise.

Nous distinguerons six cas, en partant de la reconnaissance consensuelle du fait que la place du pronom oblique atone avant le verbe qui le régit - proclise - est la position la plus fréquente dans les variantes brésiliennes du portugais parlées au Brésil. L'option pour l'enclise dans la parole peut révéler un degré élevé de directivité (*Ajudei-o a levantar-se*) et même créer un côté très artificiel. (Azeredo, p. 260).

Dans ce cas, les exemples cités sont en majorité forgés par l'auteur, mais à partir de phrases communes du langage courant au Brésil. L'exemple issu de la modalité écrite employée dans ce paragraphe provient d'une chronique de journal.

En ce qui concerne le type 2, ce qui est important est ce qui a trait à la position de l'auteur quant à la place des pronoms dans les formes composées du verbe. Dans ce cas également le grammairien adopte des positions avancées, au sens où il grammatise l'usage brésilien

¹⁰ Dans la partie du chapitre dans laquelle Azeredo étudie la question de la place des pronoms, les exemples sont extraits de textes de journaux (chroniques et nouvelles), mais dans son œuvre l'auteur utilise non seulement des textes journalistiques mais aussi d'autres genres, écrits par des auteurs brésiliens, de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. (Cf. Azeredo, 2008, p. 25)

consistant à donner au pronom la place intermédiaire, ce qui donne au clitique une certaine indépendance tant par rapport au verbe principal qu'au verbe auxiliaire. Il dit.

Dans les formes composées du verbe, ces pronoms peuvent être proticliques au verbe principal dans le participe, place usuelle dans toutes les variantes du portugais du Brésil (*Tinham me convidado / Ele tem se dedicado*) (Ils m'avaient invité/ Il s'est dédié). La proclise au verbe auxiliaire se restreint aux usages formels de la langue, plus souvent encore dans l'écrit. (ibidem)

La leçon d'Azeredo est importante pour l'histoire du portugais du Brésil parce qu'il montre comment le texte grammatical a évolué, quoique lentement, en exploitant la connaissance acquise de l'usage de la langue.

La collection de textes commentés ici montre comment à partir de Candido de Figueiredo – le plus grand représentant du purisme linguistique portugais – à José Carlos Azeredo – grammairien du XXI^e siècle, disposé à reconnaître et accepter le changement linguistique – la question de la grammatisation de la place des pronoms a évolué. On remarque, surtout, que l'argument le plus fort pour que soit admise la norme brésilienne quant à la pratique de la disposition du pronom atone dans la phrase est la prononciation brésilienne, c'est-à-dire l'oralité.

REMARQUES FINALES

Beaucoup d'autres textes doivent être pris en considération pour que l'interprétation de la place des pronoms atones, si chère à la caractérisation de la variante brésilienne de la langue portugaise, telle qu'elle est présentée dans les grammaires portugaises et brésiliennes, soit appréhendée. Ici, l'objectif était de présenter un panorama d'ensemble afin d'examiner comment cette question a été traitée dans la grammaire portugaise.

Ce thème a représenté un moment décisif dans la caractérisation du portugais du Brésil. La façon de parler des brésiliens les oblige à prononcer les pronoms atones d'une façon différente des portugais, et par conséquent la réalisation des pronoms n'est pas la même dans les deux pays. Comme l'ont dit Cunha et Cintra (1985) et Azeredo (2008), les pronoms atones au Brésil sont, en réalité, semi toniques, ce qui justifie la prépondérance de leur place proclitique, différente de la place enclitique qui prédomine au Portugal.

Tout ceci a justifié la création de règles spécifiques pour le portugais du Brésil relativement à la place du pronom, comme l'ont fait Cunha et Cintra (1985), dans la section consacrée à la *Place des pronoms atones au Brésil*.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- ALI, Manuel Saïd (1923) *Grammatica secundaria as língua portuguesa*, São Paulo, Melhoramentos.
- AZEREDO, José Carlos de (2008) *Gramática Houaiss da língua portuguesa*, São Paulo, Publifolha.
- ARGOTE, Jerónimo Contador de (1725 [1721]) Regras da língua portuguesa, espelho da língua latina. Dedicada ao príncipe de Portugal, nosso senhor, pelo padre Dom Jeronimo Contador de Argote, Clérigo Regular, e Acadêmico da Real Academia Real da História Portugueza. Muito accrecentada, e correcta, Lisboa Occidental, Officina de Musica.
- BECHARA, Evanildo (1999 [1961]) Moderna gramática brasileira, Rio de Janeiro, Lucerna.
- CUNHA, Celso et CINTRA, Lindley (1985) *Nova gramática do português contemporâneo*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira.
- RIBEIRO, João (1930) *Grammatica Portugueza Curso Superior*, Livraria Francisco Alves, São Paulo e Belo Horizonte.
- RIBEIRO, Júlio (1914) Grammatica Portugueza, Rio de Janeiro, Francisco Alves.

Références

- ALI, Manuel Saïd (1930) Dificuldades da língua portuguesa, Rio de Janeiro, Francisco Alves.
- AUROUX, Sylvain (2006) « Les modes d'historicisation », *Histoire Épistémologie Langage* (HEL) 28 (1), 105-116.
- AUROUX, Sylvain (2007) La question de l'origine des langues, suivi de l'historicité des sciences, Paris, PUF.
- COLOMBAT, Bernard, FOURNIER, Jean-Marie, PUECH, Christian (2010) Histoires des idées sur le langues et les langues, Paris, Klincksieck.
- FIGUEIREDO, Candido de (1937) *O problema da colocação de pronomes* Suplemento às gramáticas portuguesas, Lisboa, Livraria Clássica.
- LEITE, Marli Quadros (2006) « A Nova Gramática do Português Contemporâneo: tradição e modernidade », *Revista Filologia e Linguística Portuguesa*, 8, 23-50.
- LEITE, Marli Quadros (2007) *O nascimento da gramática portuguesa: uso e norma*, São Paulo, Humanitas/Paulistana.
- LEITE, Marli Quadros (2011) « Normalisation du portugais: une analyse des grammaires du XVI^e et du XVIII^e siècles », Branca-Rosoff, Sonia *et al.*, *Langue commune et changements de normes*, Paris, Honoré Champion.
- LOBO, Tânia (2002) A sintaxe dos clíticos: o século XVI, o século XX a constituição da norma padrão, Mattos e Silva, Rosa Virgínia et Machado Filho, Venâncio, *O português quinhentista: estudos linguísticos*, Salvador, EDUFBA/UEFS.
- NASCENTES, Antenor (s.d.) *Lheismo no português do Brasil*. Copie digital, disponble sur http://ojs.c3sl.ufpr.br/ojs2/index.php/letras/article/viewArticle/19904